

Commune de Tournus



6190 habitants

Intercommunalité : Communauté de communes du Tournugeois

Département : Saône-et-Loire

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Surface du territoire : 24,7 km² (commune) / 124,57 km²
(communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elu référent : Raphaël PICHON, maire-adjoint

Chef de projet : Aurélien MATHURIN, Chargé de mission revitalisation du centre-bourg
(revitalisation-centre-bourg@tournus.fr)

Le projet

L'axe stratégique majeur du projet de revitalisation est celui du développement économique. En effet, la situation géographique stratégique de Tournus entre Dijon et Lyon et le tissu économique existant offrent des bases solides pour attirer de nouvelles entreprises et donc créer des emplois. Le patrimoine architectural et naturel du Tournugeois doit par ailleurs être mieux valorisé afin de faire progresser la fréquentation touristique et d'accentuer ses bénéfices pour le territoire.

En parallèle de ce travail essentiel en faveur d'un développement économique créateur d'emplois, le projet de revitalisation cherchera à renforcer l'attractivité du territoire. L'enjeu sera de créer les conditions favorisant la stabilisation des habitants sur place et l'arrivée de nouvelles populations : offrir des logements en centre-ville qui répondent aux attentes de la population (par une action sur les logements indignes et vacants), développer une offre de services répondant aux besoins des différents publics et notamment des seniors, agir sur le cadre de vie (aménagement urbains), renforcer l'armature commerciale du territoire pour favoriser la consommation sur place et limiter l'évasion commerciale.

La stratégie de territoire centrée autour de 2 thèmes forts, l'habitat et le commerce, est en cours d'élaboration. Les actions à court terme du projet de revitalisation concerneront notamment les services, la voirie et les loisirs. A moyen terme, en plus des actions sur le logement, les quais de Saône seront aménagés. Pour l'accès aux services, le numérique, la santé, font partie des thématiques abordées.

Les questions qui se posent sont les pratiques innovantes qui peuvent être mises en œuvre en faveur du commerce et des services en centre-bourg ainsi que les pratiques de concertation avec la population.